

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le deux décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Lionel ROUSSET ; Corine BRINDEL (arrivée à 19h13), Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI,

Date de la convocation : 26 novembre 2024

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N° 2024-06-07 A – HAUTE CORREZE COMMUNAUTE
Approbation d'un transfert pour utilisation

Monsieur le Maire informe d'un projet de procès-verbal de transfert pour l'utilisation du Bureau d'information Touristique, situé 1 Place de l'Hôtel de ville au profit de Haute Corrèze Communauté

Monsieur le Maire propose d'accepter le transfert de ce bien cadastré AE 68.

Après en avoir délibéré **A L'UNANIMITE**

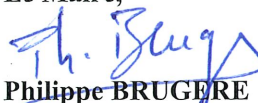
- **APPROUVE** le transfert pour l'utilisation du Bureau d'information Touristique de Meymac
- **ACCEPTÉ** le transfert de l'actif / amortissements en cours afférent à ce transfert de bien
- **DONNE** tous pouvoirs à M le Maire pour signer les documents utiles à ce transfert

La Secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,
Le 02 Décembre 2024

Le Maire,


Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20241205-2024-06-07-A-DE
Date de télétransmission : 06/12/2024
Date de réception préfecture : 06/12/2024